

COMMISSION FEDERALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°12 DU 22 janvier 2026

SAISON 2025/2026

Présents :

M. Michel COZZI (Président de la CFS),
Mrs. Cédric AMBS, Gérald HENRY, Thierry MINSEN, Yves MOLINARIO, Arnauld PRIGENT,
Emmanuel TURPINATet Enguerran VANDENBOSSCHE, membres de la commission.

Excusés : Christophe ADRIEN, Théo DEBARD.

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY, responsable du Secteur Sportif
Anaëlle DION LE QUERREC, apprentie rattachée au Secteur Sportif
Johan SOUMY, en charge du secrétariat de la CFA

DESIGNATIONS DES ORGANISATEURS DES PHASES FINALES DES COUPES DE FRANCE JEUNES

La Commission Fédérale Sportive remercie l'ensemble des clubs ayant présenté un dossier de candidature.

La Commission rappelle que l'attribution de l'organisation d'une phase finale repose sur les critères d'attribution suivants :

1. Qualité des hébergements

- Capacité d'accueil adaptée aux équipes et officiels,
- Niveau de confort, services proposés et adéquation avec les contraintes horaires de compétition.

2. Qualité des salles

- Conformité des installations aux exigences réglementaires.
- Qualité des infrastructures sportives et des équipements annexes.

3. Distance entre les différents lieux

- Cohérence et proximité entre :
 - hébergements,
 - lieux de restauration,
 - gymnases et salles de compétition.

L'objectif est de limiter les déplacements et de faciliter le bon déroulement global de la manifestation.

4. Historique récent d'organisation

Après l'analyse des critères prioritaires ci-dessus, la Commission prend également en compte le fait qu'un club candidat ait déjà organisé une phase finale lors de la saison précédente, dans un souci de rotation équitable lorsque cela est possible.

5. Répartition territoriale

Enfin, la Commission veille à :

- favoriser une répartition équilibrée des organisations sur l'ensemble du territoire,
- permettre à différents territoires de valoriser leur engagement.

Après études des candidatures, la Commission Fédérale Sportive décide de confier les organisations des phases finales aux GSA suivants :

Coupe de France - **M13 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de l'**AL CAUDRY VOLLEY-BALL** (Ligue des Hautes de France).

Coupe de France - **M13 MASCULINES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **MARIGNANE VOLLEY-BALL** (Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur).

Coupe de France - **M15 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club **DES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASSOCIATION** (Ligue des Pays de la Loire).

Coupe de France - **M15 MASCULINES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club du **VOLLEY BEACH-BALL PONT A MOUSSON** (Ligue du Grand Est).

Coupe de France - **M18 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **VOLLEY BEAUCAIRE TARASCON LE GRES** (Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur).

Coupe de France - **M18 MASCULINES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de **LESCAR PYRENEES VOLLEY-BALL** (Ligue de Nouvelle Aquitaine).

Challenge de France - **M18 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de l'**ASM BELFORT VOLLEY-BALL** (Ligue de Bourgogne Franche Comté).

Coupe de France - **M21 FEMININES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club de l'**AS. SP DE SARTROUVILLE** (Ligue d'Ile de France).

Coupe de France - **M21 MASCULINES** - L'organisation de la poule finale est confiée au club d'**ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL** (Ligue de Nouvelle Aquitaine).

En raison du trop faible nombre de candidatures pour l'organisation de la phase finale du Challenge de France M18 Masculin, une relance sera adressée aux clubs encore qualifiés dans cette compétition.

Les dossiers de candidatures des GSA qui n'ont pas été retenus sont :

AS CANNES Volley-Ball
ASPTT LAVAL
C.P.B. RENNES 35
CLUB ATHLETIQUE DE ST ETIENNE
F.L. ST QUENTIN VOLLEY-BALL
HARNES VOLLEY-BALL
J.S.A. BORDEAUX
LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASSOCIATION
MANDELIEU LA NAPOULE V.B
MARSEILLE VOLLEY 13
NARBONNE VOLLEY
RENNES ETUDIANTS CLUB
SMOC ST-JEAN DE BRAYE
SPORTING CLUB DE L'OUEST
TERVILLE FLORANGE OLYMPIQUE
VB POUILLY SAINT-NIZIER
VOLLEY BALMA QUINT FONSEGRIVES
VOLLEY CLUB DE CAMBRAI

Le Président de séance
M. Michel COZZI



Le Secrétaire de Séance
M. Thierry MINSSEN

